

Communiqué de presse

Papeete, le 25 juillet 2023

Vous détenez encore des anciennes pièces ?

Vous pouvez encore les échanger à l'IEOM ou dans les bureaux de FARE RATA si vous résidez dans les archipels éloignés

Un geste simple pour préserver l'environnement

L'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) rappelle que seules les nouvelles pièces sont acceptées dans les commerces et les banques depuis le 1^{er} décembre 2022.

Si vous résidez sur Tahiti et Moorea et s'il vous reste encore des anciennes pièces, vous avez toujours la possibilité de les échanger auprès de l'IEOM. Si vous êtes dans ce cas, munissez-vous d'une pièce d'identité valide et renseignez-vous auprès de l'IEOM ou sur son site internet.

Si vous résidez dans les archipels des Iles Sous-le-Vent, des Tuamotu-Gambier, des Marquises et des Australes, et s'il vous reste encore des anciennes pièces, vous avez toujours la possibilité de les échanger directement auprès des 64 bureaux de poste de FARE RATA implantés dans ces îles. Si vous êtes dans ce cas, munissez-vous d'une pièce d'identité valide et renseignez-vous auprès de chaque bureau de poste de FARE RATA ou sur son site internet.

La récupération des anciennes pièces constitue un enjeu environnemental pour nos territoires. Il est important de les recycler, ne les laissez pas dans la nature !

Plus d'informations renseignez-vous auprès de l'IEOM ou sur son site internet. [Informations pratiques - IEOM](#) ou par téléphone au (689) 40 50 65 10

Plus d'informations renseignez-vous auprès de FARE RATA sur son site internet www.farerata.pf ou par téléphone au (689) 40 48 90 04

